



Eglise protestante de Genève Genève

**Rapport de l'organe de révision
au Consistoire
sur les comptes annuels 2025**



Rapport de l'organe de révision au Consistoire de l'Eglise protestante de Genève, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Eglise protestante de Genève (l'association) comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau de variation du capital, le tableau de variation du capital des fonds et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil du Consistoire. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

PricewaterhouseCoopers SA, Avenue Giuseppe-Motta 50, 1202 Genève
+41 58 792 91 00

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil du Consistoire relatives aux comptes annuels

Le Conseil du Consistoire est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil du Consistoire est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil du Consistoire a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil du Consistoire du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à

l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil du Consistoire ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b, al. 3, CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil du Consistoire.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Patrick Wagner
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Alexandre Lemonnier
Expert-réviser agréé

Genève, le 21 mai 2026

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital, tableau de variation du capital des fonds, tableau de flux de trésorerie et annexe)



Bilan au 31.12.2025 (CHF)

Désignation	Solde au 31.12.2025	Solde au 31.12.2024
<u>ACTIF</u>		
<i>Actifs circulants</i>		
Trésorerie	7 056 263	5 753 197
Avoirs en banque dédiés (travaux)	2 091 205	0
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	113 972	113 972
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	822 627	798 468
Autres créances à court terme	345 528	769 603
Stocks	3 427	3 597
Actifs transitoires	82 823	274 752
<i>Total Actifs circulants</i>	10 515 844	7 713 589
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations corporelles meubles et immeubles	34 310 213	34 792 313
Immobilisations travaux en cours	2 956 382	2 063 782
Immobilisations financières	39 044 508	37 651 379
<i>Total Actifs immobilisés</i>	76 311 103	74 507 474
<u>Total ACTIF</u>	<u>86 826 947</u>	<u>82 221 063</u>



Bilan au 31.12.2025 (CHF)

Désignation	Solde au 31.12.2025	Solde au 31.12.2024
<u>PASSIF</u>		
<i>Engagements à court terme</i>		
Dettes à court terme résultant de l'achat de biens et de prestations de services	834 798	1 475 356
Dettes à court terme portant intérêt	1 441 576	1 641 576
Autres dettes à court terme	92 356	195 726
Passifs de régularisation	3 275 413	3 081 560
Provisions à court terme	490 689	306 470
Total Engagements à court terme	6 134 833	6 700 689
<i>Engagements à long terme</i>		
Dettes à long terme portant intérêt	23 083 116	21 909 899
Provisions à long terme et postes analogues prévus par la loi	5 218 179	5 765 963
Total Engagements à long terme	28 301 294	27 675 862
<i>Capital des fonds</i>		
Fonds issu de tiers	33 501 850	29 211 304
Total Capital des fonds	33 501 850	29 211 304
<i>Capital de l'organisation</i>		
Capital libre généré	10 406 042	10 401 158
Capital lié (désigné) généré	8 482 928	8 232 051
Total Capital de l'organisation	18 888 969	18 633 209
Total PASSIF	<u>86 826 947</u>	<u>82 221 063</u>



Compte de résultat (CHF)

Désignation	Activités	Grand	Cumul au	Cumul au	Annexes
	courantes	Projet de mission	31.12.2025	31.12.2024	
	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024	
REVENUS					
Revenus des dons & fonds affectés	3 242 677	2 659 758	5 902 435	3 165 474	
Revenus des dons & fonds libres	5 367 108		5 367 108	5 683 013	
Contributions solidaires des paroisses	792 503		792 503	796 920	
Autres produits	497 039		497 039	450 550	
Total REVENUS	9 899 328	2 659 758	12 559 086	10 095 956	
CHARGES D'EXPLOITATION (MISSION)					
Charges de personnel Ministres	-5 765 781		-5 765 781	-5 946 548	(1) p.4
Autres charges de personnel (administration et autres entités)	-2 592 027		-2 592 027	-2 529 088	(2) p.4
Contributions et dotations	-1 546 956		-1 546 956	-1 433 857	
Autres charges de Mission	-589 221		-589 221	-709 517	
Frais de collectes de fonds	-122 566		-122 566	-103 265	
Charges d'administration, d'informatique et communication	-420 899		-420 899	-443 884	
Charges des immeubles servant la Mission	-298 108		-298 108	-298 360	
Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations corporelles	-108 472		-108 472	-111 601	
Total CHARGES D'EXPLOITATION	-11 444 030		-11 444 030	-11 576 121	
Résultat Net avant hors Mission et extraordinaires	-1 544 703	2 659 758	1 115 055	-1 480 164	
RESULTAT DES ACTIVITES HORS MISSION					
Résultat des placements financiers (titres)	2 157 380		2 157 380	2 449 588	(3) p.6
Résultats d'immeubles de rendement	1 815 731		1 815 731	1 177 201	(4) p.7
Amortissements et corrections de la valeur des activités hors mission	-541 860		-541 860	-489 063	(5) p.5
Total RESULTAT DES ACTIVITES HORS MISSION	3 431 251		3 431 251	3 137 726	
Résultat Net avant extraordinaires	1 886 549	2 659 758	4 546 307	1 657 562	
Produits et charges exceptionnels	-		-	388 450	
Produits et charges hors période	-		-	81 760	
Total des Produits et charges exceptionnels, uniques ou hors période	-		-	470 210	
Résultat de l'exercice avant variation des fonds	1 886 549	2 659 758	4 546 307	2 127 772	
Attribution des fonds affectés	-5 124 595	-2 659 758	-7 784 353	-5 176 302	(6) p.6
Utilisation des fonds affectés	3 493 807		3 493 807	3 985 529	
Variation des fonds affectés	-1 630 788	-2 659 758	-4 290 546	-1 190 772	
Résultat annuel avant allocations au capital de l'organisation	255 761		255 761	936 999	
Allocations/utilisations au capital lié	250 877		250 877	931 631	(7) p.9
Allocations/utilisations au capital libre	4 884		4 884	5 368	



Tableau de variation du capital (CHF)

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2024</i>	<i>Dissolution</i>	<i>Transferts</i>	<i>Apports</i>	<i>31.12.2025</i>
<i>Capital de l'organisation</i>					
Total Capital libre généré	10 401 158	-	-	4 884	10 406 042
Total Capital lié généré	8 232 051	-127 245	-	378 122	8 482 928
Total Capital de l'organisation	18 633 209	-127 245	-	383 006	18 888 969

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2023</i>	<i>Dissolution</i>	<i>Transferts</i>	<i>Apports</i>	<i>31.12.2024</i>
<i>Capital de l'organisation</i>					
Total Capital libre généré	9 427 327		968 463	5 368	10 401 158
Total Capital lié généré	1 362 196	-1 157 986	7 086 210	941 631	8 232 051
Total Capital de l'organisation	10 789 523	-1 157 986	8 054 673	946 999	18 633 209



Tableau de variation du capital des fonds 2025 (CHF)

Désignation	31.12.2024	Utilisation	Attribution / gain valeur	Apports	31.12.2025
Fonds Fuog	5 294 806	-	-	-	5 294 806
Variation Fds Fuog	4 255 420	-143 788	282 209	-	4 393 840
Fonds Hentsch	4 668 435	-	-	-	4 668 435
Variation Fds Hentsch	2 240 438	-33 938	370 108	-	2 576 608
Fonds Degen	999 223	-	-	-	999 223
Revenus du Fds Degen	45 883	-	2 935	-	48 818
Fonds Lullin - capital	476 351	-	-	-	476 351
Variation Fds Lullin	197 836	-	-	-	197 836
Fonds Bühler	2 625	-	-	-	2 625
Variation Fds prix Bühler	11 557	-	-	-	11 557
Fonds Colladon	20 407	-	-	-	20 407
Variation fds prix Colladon	30 593	-	-	-	30 593
Fonds Rossier	1 484 279	-	-	-	1 484 279
Fonds Fauche	61 950	-	-	-	61 950
Rev.en faveur Cathédrale, Fds Fauche & Rossier	35 197	-35 197	12 322	-	12 322
Variation Fds Rossier et Fauche	108 788	-	95 186	-	203 974
Fonds Dubois	1 107 647	-	-	-	1 107 647
Variation Fds Dubois	730 169	-	-	-	730 169
Fonds des Aumôneries et des activités non-culturelle	-	-3 000 000	-	3 000 000	-
Fonds de diaconie	158 991	-	-	-	158 991
Fonds jeunes ministres et stagiaires	1 571 409	-30 000	-	-	1 541 409
Fonds Redard	22 050	-	-	-	22 050
Fonds Sautter	577 500	-	-	-	577 500
Fonds d'aide aux pasteurs	101 200	-	-	-	101 200
Fonds Bellevue	92 714	-	-	-	92 714
Variation Fds Bellevue	7 108	-	-	-	7 108
Fonds Schorer	2 525 936	-	-	-	2 525 936
Variation Fds Schorer	238 061	-202 053	229 574	-	265 583
Fonds Vie Chère	437 220	-	-	-	437 220
Risque de fluctuations de cours	1 707 512	-48 832	1 132 260	-	2 790 940
Fonds Assainissement et réaménagement Saint-Jean	-	-	-	2 659 758	2 659 758
Total des fonds issu de tiers	29 211 304	-3 493 807	2 124 595	5 659 758	33 501 850



Tableau de variation du capital des fonds 2024 (CHF)

Désignation	31.12.2023	Utilisation	Attribution / gain valeur	Apports	Variation	31.12.2024
Fonds Fuog	5 294 806	-	-	-	-	5 294 806
Variation Fds Fuog	3 827 840	-55 000	482 580	-	427 580	4 255 420
Fonds Hentsch	4 465 393	-	203 042	-	203 042	4 668 435
Variation Fds Hentsch	2 204 270	-343 042	379 209	-	36 167	2 240 438
Fonds Degen	999 223	-	-	-	-	999 223
Revenus du Fds Degen	56 733	-14 000	3 150	-	-10 850	45 883
Fonds Lullin - capital	476 351	-	-	-	-	476 351
Variation Fds Lullin	212 336	-14 500	-	-	-14 500	197 836
Fonds Bühler	2 625	-	-	-	-	2 625
Variation Fds prix Bühler	11 557	-	-	-	-	11 557
Fonds Colladon	20 407	-	-	-	-	20 407
Variation fds prix Colladon	30 593	-	-	-	-	30 593
Fonds Rossier	1 484 279	-	-	-	-	1 484 279
Fonds Fauche	61 950	-	-	-	-	61 950
Rev.en faveur Cathédrale, Fds Fauche & Rossier	23 559	-	11 638	-	11 638	35 197
Variation Fds Rossier et Fauche	3 507	-	105 280	-	105 280	108 787
Fonds Dubois	1 107 647	-	-	-	-	1 107 647
Variation Fds Dubois	750 169	-20 000	-	-	-20 000	730 169
Fonds des Aumôneries et des activités non-culturelle	500	-3 000 500	-	3 000 000	-500	-
Fonds de diaconie	188 991	-30 000	-	-	-30 000	158 991
Fonds jeunes ministres et stagiaires	1 621 070	-200 000	150 339	-	-49 661	1 571 409
Fonds Redard	22 050	-	-	-	-	22 050
Fonds Sautter	577 500	-	-	-	-	577 500
Fonds d'aide aux pasteurs	103 700	-2 500	-	-	-2 500	101 200
Fonds Bellevue	92 714	-	-	-	-	92 714
Variation Fds Bellevue	7 108	-	-	-	-	7 108
Fonds Schorer	2 525 936	-	-	-	-	2 525 936
Variation Fds Schorer	82 037	-227 502	383 526	-	156 024	238 061
Fonds Vie Chère	437 220	-	-	-	-	437 220
Risque de fluctuations de cours	1 328 460	-78 486	457 538	-	379 052	1 707 512
Total des fonds issu de tiers	28 020 531	-3 985 529	2 176 302	3 000 000	1 190 772	29 211 304



Description des fonds

Nom	But	Description
Fonds FUOG	Mission, spécifique	Sert en premier lieu à payer les pasteurs travaillant pour la paroisse suisse allemande. Peut ensuite être utilisé pour payer les pasteurs de l'EPG.
Fonds FUOG compte de variation	Mission, spécifique	Gain de cours qui peuvent être utilisés selon les buts du fonds. Sert également à absorber les fluctuations négatives de cours.
Fonds HENTSCH	Mission, sens large	Sert à payer les charges de mission, principalement le traitement des pasteurs.
Fonds HENTSCH compte de variation	Mission, sens large	Gain de cours qui peuvent être utilisés selon les buts du fonds. Sert également à absorber les fluctuations négatives de cours.
Fonds Degen	Diaconie	Sert pour aider la mission auprès des personnes avec un handicap mental.
Fonds Lullin	Formation	Les revenus servent à la formation ou aux stagiaires. Le capital de départ à préserver est de 400'000 CHF.
Fonds prix Bühler	Formation	Fonds inaliénable en faveur d'écolières suisses protestantes, intelligentes et studieuses de l'école primaire du Bd James-Fazy, pour leur faciliter des études secondaires. Le capital de départ à préserver est de 2400 CHF.
Fonds prix Colladon	Publication	Fonds destiné à décerner un prix tous les 4 ans à le/les auteur(s) de l'ouvrage du Protestantisme le plus remarquable publié ou composé dans les 4 dernières années. Le capital à préserver est de 3000 CHF.
Fonds Rossier	Cathédrale	Fonds inaliénable. Revenus destinés à la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre.
Fonds Fauche	Cathédrale	Fonds inaliénable. Revenus destinés à la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre.
Fonds Dubois	Diaconie	Fonds aliénable dont le but sert aux personnes malades, endeuillées, dépressives ou dans d'autres détresses. Utilisé pour financer une partie des ressources travaillant aux HUG et à l'espace Pâquis.
Fonds des Aumôneries et activités non culturelles	Aumôneries	Fonds destiné à financer l'activité sociale/diaconale ainsi que les activités et engagements non-culturels de l'Église.
Fonds de Diaconie	Diaconie	Fonds destiné à financer des activités de type diaconales exécutées directement par l'EPG ou à travers la dotation à des œuvres issues des Églises
Fonds Jeune Ministres & Stagiaires	Relève	Sert à payer l'engagement de stagiaires et jeunes ministres, et à stimuler le plan de relève.
Fonds Redard	Mission, sens large	Fonds inaliénable dont les intérêts vont pour l'Eglise centrale.
Fonds Sautter	Ressources humaines	Fonds dont les intérêts vont pour l'aide momentanée aux pasteurs dans le besoin. En cas d'urgence, le capital peut être touché.
Fonds d'aide aux pasteurs	Ressources humaines	Fonds alimenté par les intérêts du Fds Sautter pour donner une aide momentanée aux pasteurs dans le besoin.
Fonds Bellevue	Immobilier	Fonds destiné à la construction d'un temple ou d'un lieu de réunion (A Bellevue) capital à préserver 5000 CHF.
Fonds de garantie caisse de retraite	Pension	Attribution des versements solidaires et volontaires des retraités, Attributions selon le plan de soutien de l'EPG à la caisse CPEAPG.
Fonds Schorer	Mission, spécifique	Fonds destiné en priorité à l'entretien d'une maison reçue en legs, et à promouvoir un protestantisme libéral, notamment en aidant la mission de la faculté de Théologie.
Fonds de rénovation immo. de rendement	Immobilier	Fonds destiné à l'entretien du parc immobilier de rendement. Il est alimenté par une attribution du résultat obtenu sur l'immobilier de rendement.
Fonds de rénovation immo. de mission	Immobilier	Fonds destiné à financer l'entretien du parc immobilier de mission.
Fonds Vie Chère	Ressources humaines	Fonds destiné à financer une certaine compensation pour le coût de la vie aux collaborateurs.
Risque pour fluctuation de cours	Finances	Fonds destiné à absorber les fluctuations de cours des portefeuilles de titres relatifs à des "petits" fonds spéciaux dont l'équivalent actif est regroupé sous deux portefeuilles de titres.
Fonds Assainissement et réaménagement Saint-Jean	Finances	Fonds destiné à financer l'assainissement et au réaménagement du temple de Saint-Jean, future Eglise des enfants



Tableau de flux de trésorerie

	2025	2024
Activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	4 884	5 368
Variation du capital des fonds	4 541 423	2 352 403
Amortissements	650 331	600 664
Variation des provisions	-363 566	-189 740
Variation des titres	-1 809 495	-1 764 549
Variation des actifs circulants	592 015	-214 913
Variation des autres dettes à court terme	-550 074	638 463
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	3 065 518	1 427 696
Activité d'investissement		
Acquisition/cession d'immobilisations corporelles	-168 232	-76 721
Versements pour immobilisations - travaux en cours	-892 599	-5 903 100
Acquisition/cession d'immobilisations financières	416 366	-543 473
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-644 465	-6 523 294
Activité de financement		
Souscription / remboursement de dettes portant intérêts	973 217	2 859 999
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	973 217	2 859 999
Augmentation / Diminution de la trésorerie	3 394 270	-2 235 600
Situation des liquidités		
Disponibilités à l'ouverture	5 753 197	7 988 797
Disponibilités à la clôture	9 147 468	5 753 197
Variation des disponibilités	3 394 270	-2 235 600



Annexe aux comptes 2025

(01.01.2025-31.12.2025)

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des Swiss GAAP RPC et de la Swiss GAAP RPC 21 ainsi qu'aux dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations (art 957 à 963 b en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023)

Structure juridique et but de l'Eglise Protestante de Genève (EPG)

L'EPG est une association au sens des articles 60 et suivants du code civil. Elle est régie par une constitution et des règlements (dernière version du 3 octobre 2012, dernières révisions partielles en 2022 pour la constitution et en 2023 pour les règlements : <https://epg.ch/eglise-protestante-de-geneve/organisation/>). Les paroisses sont des entités juridiques séparées, dont les comptes ne sont pas inclus dans la comptabilité de l'EPG.

Son but est le suivant : « L'EPG a pour but de satisfaire aux besoins religieux de la population protestante du canton de Genève, de défendre et de répandre les principes de la Réforme. Elle poursuit l'accomplissement de son œuvre par le concours actif de tous ses membres, par le ministère de ses pasteurs, par l'enseignement religieux, le culte public, les cérémonies religieuses et par tous les moyens appropriés. Elle célèbre les sacrements du baptême et de la sainte Cène. Elle s'associe à la célébration des grands événements de l'histoire du canton et de la Confédération. » (cf article 3 Constitution EPG). Elle répond également aux besoins d'accompagnement, sociaux, culturels et de formation des personnes qui sollicitent ses services, indépendamment de toute confession et sans prosélytisme, dans la mesure de ses moyens. Elle est reconnue d'utilité publique.

L'organisation en bref

Association	Eglise protestante de Genève
Rue :	Rue Gourgas 24, Case postale 73, 1211 Genève 8
Téléphone	+41 22 552 42 10
Email	info.epg@protestant.ch
Internet	www.epg.ch
Année de fondation	1536 (Adoption de la Réforme à Genève, le 21 mai 1536)
Nombre de collaborateurs	59 équivalents plein temps, ainsi qu'environ 500 bénévoles
Présidente	Chantal EBERLE
Membres du Conseil du Consistoire	Bernard PAGELLA, vice-président Joël ROCHAT, trésorier Alexandre WINTER, modérateur de la Compagnie des pasteurs et des diacres Chris COOK, Présidente de l'Assemblée du Consistoire Isabelle SAVOY Myriam SINTADO Jérémy DUNON Hervé BIOLLUZ Michel CIBILS



Secrétariat général	Stefan KELLER, Secrétaire général Emmanuel ROLLAND, Secrétaire général adjoint de Mission
Champs d'action/ prestations fournies	<p>Durant l'exercice 2025 l'EPG a été présente et disponible pour la population à Genève et ailleurs à travers ses activités culturelles, culturelles et ses œuvres d'entraide :</p> <ul style="list-style-type: none">- Cultes et prières, méditations et études bibliques ;- Accompagnement des familles (enfants, adolescents et couples), des personnes handicapées, sourdes et malentendantes, des personnes âgées, des membres de la communauté LGBTI ;- Actes pastoraux (baptême, confirmation, mariage, service funèbre) ;- Catéchisme, formation, spectacles pour enfants, jeux bibliques ;- Accompagnement de personnes en recherche de sens (entretiens, formations, ateliers) ;- Formation universitaire et autres (Faculté de théologie de l'Université de Genève, Atelier œcuménique de théologie - AOT) ;- Aide humanitaire et sociale – Œuvres d'entraide protestante (CSP, EPER, DM) ;- Aide aux plus démunis et présence diaconale auprès des plus fragiles ;- Accompagnement par les aumôneries : EMS, hôpitaux universitaires, prisons ;- Musique, culture dans les espaces dédiés à Genève ;- Préservation du patrimoine immobilier historique (temples et presbytères).
Liens avec les organisations liées	<p>L'Eglise protestante de Genève est en lien étroit avec les paroisses protestantes réparties en 7 régions et avec les ministères cantonaux constitués en association. Les paroisses et les ministères cantonaux constitués en association sont des entités juridiquement indépendantes en forte interaction avec l'Eglise protestante. Les pasteurs et diacres qui travaillent dans les paroisses et les ministères cantonaux sont rémunérés par l'Eglise protestante.</p> <p>L'Eglise protestante a par ailleurs des liens institutionnels avec de nombreuses organisations religieuses genevoises, suisses et internationales, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS)- La Conférence des Eglises romandes (CER)- La Faculté autonome de théologie à Genève- Le Conseil œcuménique des Eglises- Le Rassemblement des Eglises et Communautés de Genève



Introduction

Le présent boucllement **2025** est établi du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

En 2024, des modifications ont été apportées à la structure du bilan, ainsi qu'à la classification des fonds entre fonds affectés et capital lié dans le compte de résultat.

En 2025, les efforts se sont concentrés sur la simplification du compte de résultat, en gardant notamment la distinction entre capital libre et capital lié requise par la RPC 21.

Dans ce cadre, l'EPG a procédé à une mise à jour significative de la présentation de ses comptes afin d'assurer leur conformité avec l'évolution des normes RPC au 31 décembre 2025. Les comptes 2025 ont ainsi été adaptés dans leur présentation afin de permettre une comparaison cohérente avec ceux de l'exercice 2024. Une colonne « Grands projets de mission » a ainsi été ajoutée, afin de permettre de différencier les revenus et charges en lien avec la mission courante montrer l'impact de grands projets, de ceux en lien avec de grands projets spécifiques, qui sont de nature plus ponctuelle. En 2025, un seul grand projet de mission a significativement impacté les comptes : celui de l'assainissement et du réaménagement du temple de Saint-Jean. Les montants figurant dans la colonne « Grands projets de mission » concernent uniquement ce projet.

Par ailleurs, le tableau des flux de trésorerie a également été simplifié, dans un objectif d'amélioration de la lisibilité globale des comptes.

Présentation du compte de résultat

Certifiés selon Swiss GAAP RPC 21, les comptes de l'EPG sont présentés par nature, sans nécessité de ventilation par fonction pour l'audit. Dans ce cadre, nous avons procédé à une modification du compte de résultat afin de le simplifier et d'en améliorer la lisibilité. Le compte de résultat par nature offre ainsi une vue d'ensemble de l'organisation, selon le plan comptable RPC 21, et met en évidence différents niveaux de résultats intermédiaires :

- Le **résultat net de mission avant éléments hors mission et extraordinaires** reflète la capacité d'autofinancement des activités strictement liées à la mission.
- Le **résultat net avant extraordinaires** intègre les contributions des titres et de l'immobilier de rendement, traduisant la capacité globale d'autofinancement de l'organisation.
- Le **Résultat avant variation des fonds** prend en compte les éléments extraordinaires avant les utilisations et attributions de fonds.
- Le **Résultat annuel avant allocation au capital de l'organisation** : correspond au résultat final selon les normes RPC.

Pour la première fois, le compte de résultat intègre une colonne « grands projets de mission ». En effet, 2025 est fortement impacté par un grand projet en lien avec le cœur de la mission de l'EPG, sans pour autant relever de son fonctionnement courant et habituel. Afin de rendre les résultats comparables, les montants en lien avec ce projet, à savoir l'assainissement et le réaménagement du temple de Saint-Jean en Église des Enfants, sont rapportés dans une colonne dédiée. Ces prochaines années, d'autres grands projets en lien avec la mission viendront encore s'ajouter au fonctionnement courant. À terme, cette colonne intégrera encore d'autres charges, y compris administratives, en lien avec les grands projets.



Nombre d'employés

Evolution du nombre d'employés (nombre d'équivalents plein temps) :

Nombre d'employés	31.12.2025	31.12.2024	Différence
Ministres et stagiaires	42,00	41,10	0,90
Laïcs et administratifs	17,35	18,10	-0,75
Total	59,35	59,20	0,15

Les chargés de ministère sont inclus dans la comptabilisation *Ministres, Diacres et stagiaires*.

Salaires ^{(1) (2)}

Traitements en CHF	31.12.2025	Budget 2025	Différence	%
Salaires	-6 896 047	-6 748 901	-147 146	2,2%
Charges sociales (AVS, AI, APG, AC, AMAT, AF...)	-627 032	-719 887	92 855	-6,0%
Cotisations prévoyance (LPP)	-721 950	-828 861	106 911	-12,9%
Total employés EPG	-8 245 028	-8 297 649	52 621	-0,6%
Prestation de tiers / temporaires	-74 490	-55 150	-19 340	35,1%
Autres charges de personnel	-38 291	-111 000	72 709	-65,5%
Total charges de personnel	-8 357 808	-8 463 799	105 991	-1,3%

La comptabilisation d'environ 80 salaires administrés à titres fiduciaires pour les divers lieux d'Eglises est présentée en net.

L'EPG est affiliée auprès de la CIEPP dans le cadre de la loi sur la prévoyance professionnelle. Le degré de couverture de la CIEPP devrait dépasser 122 % ; il sera audité et communiqué définitivement en juin prochain lors de la parution du rapport annuel 2025 (119% au 31.12.2024). La fondation de prévoyance est en sur-couverture au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024. Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur, en conséquence, la charge de prévoyance présentée ci-dessus n'a pas été influencée par une variation de réserve.

Les *autres charges de personnels (administration et autres entités)* intégrées dans le compte de résultats représentent non seulement le personnel administratif (y compris conciergerie) du Secrétariat de l'EPG, mais également des salariés de différents ministères et lieux (Catéchèse et jeunesse, Pôle santé, Espace Saint-Gervais, Espace Solidarité, Auditoire Calvin...)

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés de manière conservatrice.

- 1) Les revenus des dons sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Eglise. Un don peut être comptabilisé également sous engagement écrit.
- 2) Les legs sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Eglise.
- 3) Les éventuels revenus de ventes immobilières sont comptabilisés au moment de la réception des fonds sur les comptes de l'Eglise.



Legs

Les revenus de legs sont comptabilisés dans les revenus de Mission, sauf s'ils sont inaliénables ou s'ils sont non monétaires/peu liquides comme le legs d'une maison.

L'EPG a enregistré trois legs en 2025, pour un total de CHF 110'000.-. En 2024, il y a eu un leg extraordinaire de CHF 483'679.

Principes d'amortissement

Pourcentages annuels

Mobilier

- 100%** Logiciels.
- 50%** Imprimantes, matériel.
- 33.33%** Ordinateurs de bureau, mobilier.
- 20%** Serveurs, équivalent à la durée du contrat de maintenance.

Immobilier

- 20%** Entretien parquet, appareils ménagers.
- 10%** Peinture, restauration de l'enduit des murs, installations électriques, installations sanitaires, travaux énergétiques.
- 6.66%** Remplacement des fenêtres, réfection des façades, réfection de la toiture, mobilier de cuisine.
- 5%** Isolation, travaux de canalisation, remplacement de la chaudière, remplacement du brûleur, revêtement, carrelage.
- 4%** Grands travaux.
- 1.5%** Temples, presbytères, centres paroissiaux et biens immobiliers d'investissement.
- 0.75%** Biens immobiliers d'investissement neufs.

Les travaux en cours au 31 décembre 2025 représentent un total de CHF 2 956 382.-

Par ailleurs, des travaux ont été finalisés pour un montant de CHF 165'000 au 31 décembre 2025 ; cette valeur a été incorporée aux immobilisations corporelles meubles et immeubles.

Evolution des amortissements ⁽⁵⁾

Amortissements en CHF	31.12.2025	31.12.2024	Différence	%
Valeurs mobilières-titres	0	0	0	0,00%
Immobilier de Mission	100 131	97 778	2 353	2,41%
Immobilier de rendement	541 860	489 063	52 797	10,80%
Informatique & Véhicules	8 340	13 823	-5 483	-39,66%
Total	650 331	600 664	49 667	8,27%



Immobilisations corporelles

Immobilisations	01.01.2025	Reclassements	Entrées	Sorties	Amortissements	31.12.2025
Temples, centres paroissiaux et presbytères	5 356 495	-	165 000	-	100 131	5 421 364
Investissements immobiliers	29 429 085				541 860	28 887 225
Travaux en cours	2 063 782		892 599			2 956 382
Autres immobilisations corporelles	6 732		3 232		8 340	1 623
Total	36 856 096	-	1 060 831	-	650 331	37 266 594

Immobilisations	01.01.2024	Reclassements	Entrées	Sorties	Amortissements	31.12.2024
Temples, centres paroissiaux et presbytères	5 391 005	-	63 268	-	97 778	5 356 496
Investissements immobiliers	14 827 988	15 090 161			489 063	29 429 086
Travaux en cours	11 250 843	-15 090 161	5 903 100		-	2 063 782
Autres immobilisations corporelles	7 102		13 453		13 823	6 732
Total	31 476 938	-	5 979 821	-	600 664	36 856 096

Revenus sur Fonds inaliénables et affectés ⁽⁶⁾

Pour renforcer la transparence et se conformer aux normes Swiss GAAP RPC 21, l'EPG publie le tableau de variation du capital des fonds et leur évolution au cours de l'exercice.

En 2025, un nouveau fond a été constitué pour l'assainissement et le réaménagement du temple de Saint-Jean, recevant les dons dédiés reçus en 2025, pour un montant total de CHF 2 659 758.-⁽⁶⁾ Ce montant n'inclut pas les engagements de financement de la part de plusieurs généreuses fondations et qui seront versées après l'ouverture du chantier.

Le coût total estimé de ce projet est de CHF 7,3 m, dont 6,3 m pour l'assainissement et le réaménagement de la nef, des salles connexes ainsi que pour l'aménagement extérieur. Le solde étant destiné à la réfection d'un logement existant dans l'immeuble qui intègre le temple ainsi qu'à la création d'un deuxième logement, dans les combles - les revenus locatifs générés seront affectés au ministère de l'Église des Enfants, qui prendra ses quartiers dans le temple réaménagé.



Résultat des placements financiers et évaluation des titres ⁽³⁾

Les titres sont inscrits au bilan à leur valeur de marché au 31.12.2025. La ligne « Résultats des placements financiers (titres) » du compte de résultats intègre à la fois des coupons et dividendes, et des variations de la valeur de marché des titres. Les plus-values des fonds spécifiques (portefeuilles dédiés) sont enregistrées dans des fonds de « variation » ou de « Risque de fluctuation de cours ». Ces fonds permettent de compenser d'éventuelles pertes par leur dissolution et couvrent les risques des portefeuilles de titres.

En 2025, Les titres ont enregistré une hausse estimée à environ 2 m, contre près de 1,7 m en 2024.

Les titres en monnaies étrangères ont été réévalués selon les cours de change suivants :

1	EUR	=>	0.9466
1	USD	=>	0.8495
1	GBP	=>	1.1116
1	JPY	=>	0.005685

Les titres qui ne sont pas cotés en bourse sont comptabilisés à leur valeur fiscale.

Immobilier de Mission

L'immobilier de Mission comprend essentiellement les temples, chapelles et les espaces paroissiaux.

Les coûts d'aménagement et de transformation de l'Eglise des Enfants se sont portés à CHF 568'553.-, en 2025. Ces coûts seront imputés au Fonds d'assainissement et de réaménagement Saint-Jean après l'achèvement des travaux.

Immobilier de rendement ⁽⁴⁾

Les revenus et charges des biens immobiliers de rendement sont comptabilisés sur l'exercice calendaire, du 1er janvier au 31 décembre. Cette comptabilisation reprend l'ensemble des comptes de régie clos à cette date, ainsi que les revenus et charges afférents, directement gérés par l'EPG et ne transitant pas par les régies, afin de présenter une vision complète de la performance financière de l'immobilier de rendement.

L'immobilier de rendement constitue un axe financier stratégique de l'EPG dans le cadre du soutien à la Mission et du financement de ses engagements. Le compte de fonctionnement est présenté dans le tableau ci-dessous, retraçant l'évolution des états locatifs, des charges (courantes, d'entretien et financières), du résultat opérationnel et du résultat net, y compris les frais de développement. Par ailleurs, de nombreux biens sont inventoriés par l'État comme dignes de protection patrimoniale, ce qui encadre strictement les travaux et les modifications pouvant y être réalisés, tandis que d'autres ne sont pas soumis à de telles contraintes.



Immobilier de rendement	31.12.2025	31.12.2024	Différence	%
Produits des immeubles	2 946 194	2 627 114	319 080	12,15%
Charges de régie, PPE et courantes	-396 124	-417 618	21 494	-5,15%
Charges d'entretien	-351 491	-459 158	107 667	-23,45%
Charges financières	-281 067	-263 587	-17 480	6,63%
Autres charges	-101 781	-309 550	207 769	-67,12%
Résultats d'immeubles de rendement	1 815 731	1 177 201	638 530	54,24%

Le résultat des immeubles de rendement augmente en 2025 et atteint CHF 1'815'731.- contre 1'177'201.- en 2024.

L'augmentation provient de la première année complète de mise en service des nouveaux immeubles des Eaux-Vives et Jussy.

Le développement immobilier actuel est appelé à se poursuivre et à s'intensifier au cours des prochaines années. Le rendement locatif des futurs biens contribuera à assurer un financement durable, qui, tout en soutenant la mise en œuvre et la pérennité de la mission de l'EPG, restera minoritaire dans le financement de l'EPG – la très grande majorité du financement dépendant des dons privés, qui sont à mobiliser d'année en année.

Caisse de prévoyance

Rappel : La CPEAPG est passée d'un système de primauté de prestations à un système de primauté de cotisations au 1^{er} juillet 2013 à fins d'assainissement. L'EPG s'est alors engagée à recapitaliser la caisse, qui souffrait d'un grave déficit de couverture, dans un délai de 5 ans. Dans le cadre de cet assainissement, l'EPG s'est également engagée à soutenir les employés de plus de 50 ans à cette date, au travers d'un plan d'accompagnement visant à réduire la perte de rentes de ces employés.

Au 1er juillet 2018, la dernière étape a été réalisée : la Caisse de pension a été scindée, avec le transfert des avoirs de prévoyance professionnelle des employés actifs vers la CIEPP ; la Caisse de prévoyance des Eglises et associations protestantes de Genève (CPEAG) conservant la part des rentiers et la gestion y relative.

L'assainissement complet de la CPEAPG a été effectué sur l'exercice 2019 et l'investissement des fonds de la garantie en faveur de la CPEAPG en portefeuille a débuté en été 2019.

Aucune attribution n'a été effectuée en 2025 au fonds de garantie de la caisse de retraite. En revanche, au 31 décembre 2024, un montant de CHF 500'000 avait été attribué à ce fonds.

Ce fonds offre une protection supplémentaire, complémentaire à la provision *restructuration caisse de retraite*.



Provisions

Les mouvements de provisions au cours de l'exercice sont détaillés ci-après :

Provisions en CHF	31.12.2025	31.12.2024	Différence	%
Total à court terme	490 689	306 470	184 219	60,11%
Restructuration caisse de retraite	4 800 000	5 300 000	-500 000	-9,43%
Temps sabbatique	409 867	455 657	-45 790	-10,05%
Autres provisions à long terme	8 311	10 306	-1 995	0,00%
Total Provisions à long terme	5 218 179	5 765 963	-547 784	-9,50%

Les provisions à court terme augmentent principalement en raison d'une cédule hypothécaire qui devrait être constituée et payée en 2026 pour les futurs travaux.

La diminution des provisions à long terme résulte principalement de deux éléments. La provision pour temps sabbatique a été utilisée pour le paiement des salaires des remplaçants. Par ailleurs, la provision pour la restructuration de la caisse de retraite, portée à 5'300'000 CHF en 2024, a été partiellement mobilisée à hauteur de 500'000 CHF en 2025, conformément à l'appel à la garantie correspondant. Le reliquat de 4'800'000 CHF est conservé pour couvrir l'ensemble des risques liés à la garantie signée par l'EPG.

Comptes extraordinaires

Dans la logique des Swiss GAAP RPC 21 qui limite le recours aux éléments extraordinaires, en 2025, des éléments qui auraient autrefois été considérés comme exceptionnels sont désormais intégrés au résultat courant. L'exercice 2025 n'a pas connu d'éléments extraordinaires.

La notion d'extraordinaire pourra encore être utilisée pour certains événements rares, significatifs et sans lien avec l'activité.

Créances

Au 31.12.2025, le total net des créances s'élève à CHF 822 627.-

Au 31.12.2024, le total net des créances s'élève à CHF 798'468.

L'exposition au risque de crédit envers des tiers s'élève au 31.12.2025 à CHF 160'267.- et s'élevait à CHF 20'716.- au 31.12.2024. La dégradation observée s'explique par la prise en compte de risques en lien avec l'encaissement de loyers.



Capital ⁽⁷⁾

L'affectation du résultat de l'exercice 2025 au capital libre de l'EPG, ainsi que les mouvements relatifs au capital lié, entraînera une augmentation du capital de l'organisation à CHF 18'888'969.-.

L'évolution du capital lié est présentée dans le tableau suivant.

Désignation	31.12.2024	Prélèvements	Transferts	Apports	31.12.2025
Fonds de garantie - caisse de retraite	2 497 402	-	-	-	2 497 402
Variation Fds Garantie Caisse de retraite CPEAPG	289 255	-	-	208 122	497 377
Fonds de rénovation immo. de rendement	3 772 899	-	-	85 000	3 857 899
Fonds de rénovation immo. de mission	1 458 285	-	-	85 000	1 543 285
Autres postes du capital lié	214 210	-127 245	-	-	86 965
Total des fonds présents dans le capital lié	8 232 051	-127 245	-	378 122	8 482 928

Désignation	31.12.2023	Prélèvements	Transferts	Apports	31.12.2024
Fonds de garantie - caisse de retraite	-	-	1 997 402	500 000	2 497 402
Variation Fds Garantie Caisse de retraite CPEAPG	-	-	27 624	261 631	289 255
Fonds de rénovation immo. de rendement	-	-	3 687 899	85 000	3 772 899
Fonds de rénovation immo. de mission	-	-	1 373 285	85 000	1 458 285
Autres postes du capital lié	1 362 196	-1 157 986	-	10 000	214 210
Total des fonds présents dans le capital lié	1 362 196	-1 157 986	7 086 210	941 631	8 232 051



Les événements importants

En ce qui concerne la mission de l'Église, l'année 2025 s'inscrit dans une dynamique à la fois de continuité et de renouvellement des engagements. Nous observons non seulement un maintien de l'intérêt pour les stages pastoraux, mais également une évolution particulièrement encourageante et réjouissante : un nombre croissant d'étudiants en théologie manifestent leur volonté de s'engager au sein de l'Église.

En attendant l'arrivée de ces nouvelles vocations, des ajustements des taux de travail ont permis de compenser les départs à la retraite des pasteurs et de maintenir un nombre de ministres salariés conforme aux orientations votées par le Consistoire, soit un minimum de 42 équivalents plein-temps ministériels à l'horizon 2025 (à noter que ce socle est inférieur de quelques 20% au nombre de postes d'il y a une décennie, et inférieur de plus de moitié à celui d'il y a une génération).

Dans le domaine immobilier, l'année 2025 est marquée par la poursuite et la consolidation des projets engagés, tant en matière de valorisation du patrimoine que de développement stratégique en lien avec les bâtiments de l'Église. Le parc immobilier comprend environ 70 bâtiments, répartis entre des lieux de mission – temples, chapelles et locaux paroissiaux nécessaires à l'exercice des activités de l'Église – et des biens de rendement, tels qu'immeubles locatifs ou appartements isolés, surfaces commerciales ou places de parking.

À la suite de l'entrée en force, en 2024, de l'autorisation d'assainir le temple de Saint-Jean et de le réaménager en Église des Enfants, l'EPG a obtenu, dans le courant de 2025, une partie importante du financement nécessaire à ces travaux, que ce soit sous forme de versements ou de promesses fermes liées à l'ouverture effective du chantier. Les travaux pourront donc démarrer en 2026. La transformation de l'édifice en un espace dédié à la spiritualité des enfants et de leurs familles, mais également ouvert à d'autres activités du quartier, s'inscrit dans la volonté de l'EPG de valoriser l'utilisation de ses bâtiments patrimoniaux sous-utilisés afin de répondre aux besoins pastoraux et communautaires actuels et futurs.

Parallèlement, d'autres travaux immobiliers planifiés, comme ceux du temple de la Fusterie, qui sont, eux, menés par la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, progressent.

Dans le cadre de sa stratégie financière, l'EPG accorde une attention particulière à la valorisation de son patrimoine immobilier de rendement afin d'augmenter ses revenus pérennes, qui représentent une portion très minoritaire de son financement. Ces revenus immobiliers constituent néanmoins une composante importante de la viabilité financière à long terme de l'institution et contribuent à compenser partiellement la dépendance aux dons et legs. Dans cet esprit, les deux bâtiments d'immobilier de rendement réceptionnés (Jussy et Eaux-Vives) en 2024 ont atteint un rendement complet en 2025.

Par ailleurs, le projet de remplacement de l'actuel centre paroissial de la Servette par un bâtiment à usage mixte (locaux paroissiaux, logements et surfaces commerciales) progresse également.



Malgré une diminution du montant total des dons libres, l'année 2025 montre une augmentation du nombre de donateurs par rapport à 2024. Cette évolution donne de l'espoir et motive la poursuite des efforts entrepris.

Enfin, les comptes 2025 seront soumis au Consistoire de l'Église protestante de Genève pour approbation lors de la séance prévue en juin 2026.